

PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE DU CONSEIL DE GESTION JEUDI 14 JANVIER 2021

Présents : Mme et M. BOUSSAADIA, BOUVIER, COUTURIER, BRASSIER, FOURCHES, GILBERT, GAYRAUD, MATHIOS, MIGINIAC, PILET, POLICARD, ROUQUETTE, SINDA, THOMAS, WHITTON.

Procurations : Mme et M. DURAN à LEONARDON, ROUQUETTE à BRASSIER à partir de 11h15, SPITZL-DUPIC à SINDA, PATEL à BRASSIER, MATHIOS à ALARY à partir de 11h10.

Excusés : Mme et M. ECHALIER, GASSER, REDFORD, BRIEU.

Absents : Mme et M. ROMAN, RUIZ, BELPERIN, ALBARRACIN, GLASAUER, BARI.

Le conseil de gestion a lieu via TEAMS.

Le tableau récapitulatif des demandes d'APP a été transmis en amont par mail.

La séance débute à 9h05.

Le procès-verbal du conseil du Vendredi 13 Novembre 2020 est soumis à l'approbation du conseil. Il est voté à l'unanimité avec une abstention.

1. Informations générales relatives aux points suivants :

➤ Situation sanitaire

Il n'y a pas de retour des cours en présentiel de prévu avant la fin des vacances de février. Seules des séances par petits groupes pour de l'accompagnement, du suivi et soutien aux étudiants seront tolérés et ceci de manière très ponctuelle.

Un soutien aux étudiants fragilisés est d'ailleurs envisagé dans les parcours Espagnol, Italien, Portugais et Russe mais dans les grosses promotions telles que LEA, Anglais et InfoCom cela demanderait une logistique trop importante.

Cette absence de cours en présentiel engendre des frustrations et le ministère propose d'apporter un accompagnement psychologique et des aides pour de la préparation ou de la méthodologie. Cela se ferait sous la forme de tutorat.

Le recrutement des tuteurs se ferait dès la semaine prochaine pour une mise en place début février. Une réunion avec les directeurs de département demain vendredi 15 janvier permettra de réfléchir à la mise en place de ce tutorat à l'UFR.

Ci-dessous extrait de la note de l'UCA concernant le tutorat :

Déploiement du tutorat en application de la circulaire du 19 décembre 2020

La circulaire du 19 décembre 2020 prévoit l'accueil de petits groupes de 10 étudiants maximum parmi les étudiants les plus fragiles, définis comme ceux « *nouvellement arrivés dans l'enseignement supérieur, (...) en situation de handicap, de précarité numérique, de décrochage, les étudiants internationaux, ainsi que tous ceux et celles appelant [notre] attention du fait de l'urgence ou de circonstances individuelles particulières* ». Il s'agit prioritairement de tutorats dispensés par les étudiants, pour lesquels des moyens ont été attribués à l'UCA. Les objectifs de ce dispositif sont la lutte contre la désocialisation étudiante, l'amélioration de l'accompagnement pédagogique et la création d'emplois étudiants.

L'UCA décline ce dispositif sous deux formes distinctes :

- * un **tutorat d'accompagnement et de lien social**, qui concernerait tous les étudiants de licence ou de première année de DUT et possiblement de deuxième année là où le besoin se fait sentir. Ce tutorat se fera en partie à distance (animation du groupe classe par les outils numérique, prise de contact avec les étudiants), et en partie en présence avec l'animation d'ateliers de 10 étudiants maximum. L'objectif est de disposer d'au moins un tuteur par mention de licence, ou plus selon la taille des effectifs. Les objectifs principaux sont de rompre l'isolement, de constituer des groupes de travail, de créer une dynamique d'entraide, de travailler sur la motivation et l'organisation, d'être un relais pour les informations sur les dispositifs d'aide auxquels les étudiants peuvent avoir recours, et d'accompagner les étudiants dans l'appropriation de l'espace numérique de travail (ENT) ;

- * un **tutorat pédagogique**, ciblé sur une partie des étudiants de L1 et DUT 1 en priorité mais aussi L2 voire L3, essentiellement avec des ateliers en présence de 10 étudiants maximum tout en conservant la possibilité d'animer quelques ateliers à distance sur demande des étudiants concernés (pour prendre en compte certains étudiants qui ne seraient plus présent sur site, en particulier dans les mentions qui ne proposent pas de TP en présence). Ce tutorat sera ciblé sur certains blocs d'enseignements de la mention, et sur certains publics étudiants. Les objectifs principaux sont de redonner de la régularité dans le travail et de l'assiduité, de travailler sur l'organisation du travail, de donner des conseils méthodologiques dans les apprentissages, de faire de l'aide au travail sur les cours, aux devoirs et aux révisions, et d'apporter un appui en vue des examens. Ce tutorat pédagogique concerne aussi les étudiants internationaux qui suivent leur formation au Centre FLEURA.

Ces deux dispositifs seront déployés simultanément dans les composantes. Les tuteurs seront recrutés principalement parmi les étudiants des années supérieures de la filière concernée (DUT 2, L3, masters, doctorants), et si nécessaire, également parmi les étudiants de la filière concernée de la même année (en particulier pour le tutorat d'accompagnement en DUT) ou parmi de jeunes diplômés qui n'auraient pas trouvé leur premier emploi. Ces derniers seront inscrits dans le DU « *tutorat d'accompagnement et tutorat pédagogique pour formation à distance ou hybride* ». Les tuteurs seront formés fin janvier par les services spécialisés de l'UCA et par les enseignants de l'UCA, et encadrés par un enseignant référent (mission valorisée dans le référentiel). Ils travailleront en lien étroit avec les responsables pédagogiques.

Les fiches de mission des tuteurs sont disponibles et seront diffusées sur l'intranet de l'UCA.

Un **dispositif plus ciblé sur les étudiants en situation de handicap** sera mis en oeuvre selon les besoins avec l'appui du service universitaire du handicap (SUH).

Les composantes pourront choisir d'étendre ce dispositif à des publics prioritaires ciblés pour les L3 et les masters pour prendre en compte des besoins spécifiques (par exemple étudiants internationaux).

Remarque de M. Sébastien Rouquette si les étudiants ne se présentent pas à ces séances de soutien. Patrick del Duca répond que ce tutorat sera sur la base de volontariat.

Annie Sinda demande s'il y aura, comme l'année dernière, la possibilité de prolonger l'année universitaire jusqu'en novembre pour le master 2 pour permettre aux étudiants de finir leur stage. Patrick del Duca écrira à Mme Peyrard à ce sujet. Mme Bénédicte Mathios rappelle qu'un travail substitutif en Master EEI a été organisé l'année dernière pour pallier aux difficultés des étudiants à trouver des stages.

Ci-dessous extrait de la note de l'UCA concernant les missions des agents de l'UCA :

Règles applicables dans l'exercice des missions des agents de l'UCA jusqu'au 14 février 2021

Les activités de l'université se poursuivent normalement, qu'il s'agisse des missions de formation, de recherche, ou de toutes les fonctions administratives, techniques, informatiques, de bibliothèques, etc. Dans la mesure du possible le travail à distance est priorisé, mais la continuité du service public est le principe général qui doit guider notre activité.

Conformément à la circulaire du 29 octobre 2020, « les agents dont les missions peuvent être exercées totalement ou principalement à distance doivent impérativement être placés en télétravail cinq jours par semaine ».

Dès lors, le télétravail est recherché dès que possible. En revanche toutes les missions qui exigent la présence sur site des agents, en raison de l'accueil de certains publics, de la manipulation d'instruments, ou du fait de la nature même des activités, doivent pouvoir être exercées en présence.

Pour les agents qui souffrent de l'isolement généré par la situation, qui ont des difficultés de connexion, ou qui doivent ponctuellement revenir sur site pour certaines de leur mission, une souplesse est permise, à la libre appréciation du directeur de service, de laboratoire ou de composante, dans le cadre d'une rotation organisée par ce dernier. Un soin particulier doit être porté par l'ensemble des encadrants à maintenir, y compris à distance, un lien quotidien avec chaque agent, et à préserver l'esprit d'équipe.

Ces règles s'appliquent à toutes les catégories de personnels (enseignants-chercheurs, enseignants, personnels BIATSS, doctorants, etc.), y compris les stagiaires recrutés au sein de l'UCA, notamment dans les laboratoires (ex : étudiants en stage de M2).

Patrick del Duca rappelle la très bonne exécution financière en 2020

98,7 % des crédits utilisés en fonctionnement

82 % en Investissement

97 % en salaire

Cette exécution au plus près est due à une bonne utilisation des crédits tout au long de l'année et en particulier pour l'équipement informatique dans l'UFR.

Il est très probable que tous les enseignants seront équipés en matériel informatique en un an seulement.

30 portables vont bientôt arriver dont 10 pour les BIATSS (ce qui couvrira tous les agents), les 20 restants seront attribués aux enseignants.

Il restera encore une commande de 25 PCs environ pour terminer d'équiper les enseignants.

Un équipement informatique complet est de l'ordre de 1000 euros.

Patrick del Duca rajoute qu'il continuera à investir en informatique pour remplacer le matériel obsolète.

30 caméras de table sont arrivées pour toute l'UCA. Elles sont actuellement prêtées par le pôle IPPA à quelques enseignants intéressés pour les tester dans leurs enseignements par TEAMS pendant ce semestre. Cela peut être une idée d'investissement à l'avenir.

Il tient à continuer à moderniser la façon de faire cours à l'UFR avec du matériel performant pour les cours en distanciel et aussi en présentiel.

La rénovation thermique au Manège est confirmée et va avoir lieu au cours du semestre.

Le maître d'œuvre est déjà choisi et le marché sera notifié dès la semaine prochaine pour commencer les travaux très vite afin qu'ils soient finis à la rentrée de septembre. 1,5 million d'Euros va être engagé pour cette rénovation.

Mme Sandhya Patel a proposé de convertir la salle J11 en salle de convivialité

Des travaux de peinture de l'ordre de 1200 euros ont été réalisés pour rendre la salle propre.

Elle sera donc opérationnelle dès le retour à une situation quasi normale.

L'achat de mobilier est prévu en 2021.

Le plan de relance n'a pas été très généreux avec Clermont au bénéfice de Lyon.

M. Mathias Bernard espère que le plan Etat Région rétablira l'écart pour la réalisation du projet de construction du nouveau bâtiment où sera installé l'UFR LCC. Cela devrait nous amener à 2025-2026 avec les délais de mises en œuvre et de travaux.

➤ Echéances proches (diverses élections en 2021)

Les élections au conseil centraux de l'UCA pour l'élection du président sont prévues du 23 au 25 février.

Les élections des conseils de gestion des UFR sont prévues en mars prochain.

Les élections du bureau des Instituts et des directeurs d'Instituts devraient avoir lieu courant Avril.

Toutes les élections seront organisées à distance et elles devraient être terminées fin avril pour que la nouvelle Université démarre début mai. Des équipements informatiques seront prévus pour les étudiants ou tout autre personnel sans matériel dans des locaux réservés telles que les bibliothèques.

M. Bernard va se représenter à la présidence de l'EPE UCA.
Madame Peyrard et Madame Fogli devraient être reconduites sur leurs postes respectifs.

Une AG collective par TEAMS pour constituer une seule liste pour l'UFR sera organisée à l'attention des enseignants (collèges A et B). Cette liste sera établie en fonction des retours et des contraintes de parité (entre collèges et H/F).
La liste devra être prête dans 2 semaines avant les élections soit mi-février.

Les directeurs d'UFR sont élus pour 5 ans et la prochaine élection aura donc lieu en avril 2022.

Patrick del Duca annonce qu'il se représentera à la prochaine élection de la direction de l'UFR et, s'il est réélu, proposera Mme Brassier et M. Rodrigues comme vice-directrice et vice-directeur.

M. del Duca en profite pour remercier les membres du conseil avec qui il a eu un grand plaisir de travailler.

Viviane Alary et Sébastien Rouquette rejoignent les propos de M. del Duca en remerciant chaudement Annie Sinda et Régis Gayraud pour leur travail.

Régis Gayraud remercie aussi Patrick del Duca pour son appui et demande le soutien de l'UFR pour défendre les études slaves et russes. M. del Duca s'engage pour ce soutien, s'il est réélu, et rappelle qu'il sera soutenu par l'Université pour les langues à petits effectifs. La politique de l'UFR n'est pas de supprimer les langues mais de les maintenir et d'étoffer l'offre si l'occasion se présente.

Annie Sinda revient sur le plaisir qu'elle a eu de travailler avec ce conseil sans complexes par rapport à sa composante d'origine et avec beaucoup de facilités.

Avec les restrictions budgétaires, Viviane Alary se pose des questions sur les départs à la retraite imminents et demande comment cela pourrait se préparer en amont.

M. del Duca répond qu'il faut réfléchir à des projets pour anticiper ces départs et mettre en place des stratégies en vue de les présenter dans les instituts et de les défendre.

Bénédicte Mathios tient à adresser également ses remerciements et s'accorde à dire qu'il faut construire des stratégies et se mettre en cohésion entre composantes et laboratoires : un travail étroit laboratoires-UFR est une solution.

Il faudra tenir compte du caractère pluriannuel des campagnes RH qui auront désormais lieu.

Elle précise que le dialogue de gestion, qui se fera en présence du directeur d'Institut, est un outil performant dont la maîtrise nous sera utile pour défendre des postes.

➤ Relations Internationales (restitution de la réunion du 11 décembre)

Cécilia Brassier profite de sa prise de parole pour remercier le conseil pour son soutien lors de la refonte du Master InfoCom.

Elle a assisté à la dernière réunion de la commission RI avec les référents RI actuels. L'UCA a été auditée par le programme ERASMUS et il y a eu un retour très positif. Il a été question de faire introduire des mobilités hybrides ou courtes. Il faut attendre février pour savoir si des bourses seront attribuées aux composantes pour les mobilités OS.

Des statistiques ont été communiquées suite à la crise du Covid :

Mobilités internationales encadrées :

Entrantes : chute de 40 % à l'UCA et de 70 % à l'UFR

Sortantes : chute de 83 % à l'UCA et de 70 % à l'UFR

Mobilités individuelles :

Entrantes : Chute de 10 % à l'UCA et augmentation de 16 % à l'UF

Le DU de Geoff Heels à Vichy s'est arrêté et il essaye de mettre en place une Summer school en juin mais il reste des inconnues sur le redémarrage de ce DU après la crise.

Suite au BREXIT, les mobilités en Grande-Bretagne seront compromises. Un programme propre à la Grande-Bretagne est prévu. Les conséquences du BREXIT vont donc fortement nous impacter.

➤ Auversup

L'organisation est en cours avec Henri, le référent communication de l'UFR et les référents communication de l'Université et de l'Institut. Cela est fait au mieux mais on peut s'attendre à quelques soucis de dernière minute.

3 formations seront visibles sur des vidéos via le salon AuverSup

Beaucoup de conférences seront enregistrées et Henri prépare les liens de certaines conférences. Les liens de visio personnelles sont créés par chaque enseignant en amont.

Henri Gilbert précise que si les liens ne sont pas créés avant, ils pourront être créés pendant le salon. Les fonctionnalités d'Auversup sont nombreuses mais expliquées au compte-goutte par le prestataire ce qui complique la prise en main de la plateforme.

4 Vidéos ont été faites par les directeurs de mentions pour les 4 licences.

Patrick del Duca précise qu'Auversup sera reconduit d'année en année et sera donc complémentaire des JPO.

➤ Bibliothèque

De nombreuses remarques émergent pour exprimer le mécontentement de la fermeture de la bibliothèque et certains enseignants regrettent qu'il n'y ait pas eu de projet commun incluant LEA et Infocom pour réfléchir à la lettre de soutien pour la bibliothèque.

La lettre soulevait plusieurs sujets :

- Service de proximité : conscience du besoin et assurance du remplacement de Nathalie si elle est mutée dans une autre bibliothèque. Tant qu'on sera à Carnot, un service de bibliothèque de proximité sera assuré. Après le départ de Carnot, le souhait est d'agrandir le rez-de-chaussée de la bibliothèque de Gergovia.
- Beaucoup de fonds en jeu: 70 000 ouvrages. Ils seront transférés dans la nouvelle bibliothèque du Learning center.
- Compensation de l'absence des ouvrages par des consultations en ligne. Il faudrait penser à communiquer sur ces différentes possibilités d'abonnement numérique.

Les usuels et les journaux papier devraient rester l'exception.

Il faut espérer que les locaux de la bibliothèque soient assez grands à Gergovia pour accueillir les étudiants des UFR LCSH et LCC.

Viviane Alary précise qu'il ne faudra pas confier le travail de désherbage à des personnes non initiées.

M. Rouquette revient sur la réflexion à mener sur les locaux non occupés actuellement qui seront à optimiser dans les futurs bâtiments. Il préconise notamment de penser à préserver des salles de travail pour les temps de pause entre les cours, des salles de réunion, des lieux pour entreposer des documents. Patrick del Duca répond qu'il y aura des concertations avec les enseignants et qu'il faut que cela se fasse sur la base de réflexions rationnelles.

2. Validation des APP

Patrick del Duca introduit l'études des APP, en faisant prendre conscience que nous sommes dans un fonctionnement en mode dégradé où les dépenses sont peu nombreuses et que cela ouvre des possibilités.

Il demande à rester vigilant sur les jauges à respecter dans les transports en commun et que selon le nombre d'étudiants, il faudra peut-être rajouter un 2^{ème} autocar si besoin, ce qui augmente le coût.

Au vu des surcoûts que la crise sanitaire peut engendrer, il préconise que les devis soient juste indicatifs et puissent être revus à la hausse si les circonstances l'exigent. Cette proposition est acceptée.

Pour le Voyage d'étude des EFA 1 à Regensburg et des MDLFA 1 à Erlangen (25-29 mai 2021), la contribution des étudiants sera de 60 € sans aide de l'OFAJ et 50 € avec aide de l'OFAJ.

Les demandes d'APP telles qu'elles sont formulées, sont adoptées par le Conseil à l'unanimité.

3. Questions Diverses

- Demande de Mme Dacia Hammouda :

Demande de soutien pour l'achat de licences Adobe pour les étudiants du M2 IDTM

Octroi de bourses exceptionnelles qui seraient accordées aux 5 étudiants du M2 IDTM afin de les rembourser de l'achat d'une licence de InDesign.

Elle demande à l'UFR de bien vouloir accorder une bourse de 30 € par étudiant, pour un montant total de 150 €.

La répartition des coûts est comme suit:

- licence InDesign = 10 €/mois par étudiant
- durée: trois mois (de janvier à mars) = 30 € de bourse par étudiant
- nombre d'étudiants: 5 = 150 €

Cette nouvelle demande se justifie par les faibles effectifs concernés et le maintien des conditions sanitaires rendant difficile l'accès à l'université.

A la fin du premier semestre, lors des soutenances de projet, les étudiants ont fait état devant le jury des difficultés rencontrées à mener à bien leurs missions, en raison d'un accès très insuffisant aux logiciels requis pour leur travail. Ainsi, elle espère que, par ce geste, nous pourrions mieux soutenir leur préparation à la vie professionnelle.

Cette demande est soumise au vote du conseil et elle est adoptée à l'unanimité.

- **Question scolarité :** Dates d'examens 2nde session Licences LLCER et EEI du 14 au 26 juin alors que les dates en LCSH sont du 21 juin au 2 juillet.

La demande de la scolarité est de déplacer la période d'examen pour l'UFR LCC.

Cette proposition est soumise au vote du conseil et elle est adoptée à l'unanimité.

Les secrétariats seront avertis des nouvelles dates d'examen pour les licences EEI et LLCER :

Du 21 juin au 2 juillet 2021

- Question de M. Timothy Whitton :

Demande de précisions sur le nouveau master de l'Institut LLSHS

Son nom est Master Humanités numériques, c'est un master d'excellence.

Par e-candidat, le nombre d'étudiant pouvant s'inscrire est de 12 voire 20 selon le niveau des étudiants. Le master commencera bien en septembre prochain.

Viviane Alary précise que l'UFR se propose d'étoffer cette offre avec un cours d'anglais international. Patrick précise que cela ne pourrait se faire qu'à compter de la rentrée 2022.

- Demande de Mme Sandhya Patel :

Dans un mail adressé à M. del Duca, Mme Patel indique que le réseau d'échange Magellan est un atout formidable pour l'UCA, car il propose des échanges études (en anglais) et stages, dans des universités partout dans le monde, universités avec lesquelles nous n'avons pas de partenariats. Avec la nouvelle offre de formation en ESE, nous permettons aux étudiants ESE de partir en études dès le S4 (optionnel), en plus de la mobilité obligatoire en N3. Les N1 semblent dorénavant déjà très intéressés par cette possibilité de départ. Avec le Brexit, nous devons élargir les possibilités offertes aux étudiants et le réseau Magellan (en plus des partenariats en cours de négociation avec l'Asie) est une piste à exploiter et à consolider.

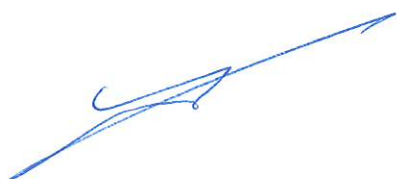
Mais il y a des frais d'entrée pour nos étudiants: \$165

L'UFR peut-elle contribuer à financer ces frais dans la limite (dans un premier temps) de 10 étudiants/an, ce qui représenterait 600 € ?

La demande de bourses pour les étudiants MAGELLAN pour 2021-2022 de l'ordre de 600 euros.

Le principe de cette bourse et le montant octroyé sont soumis au vote du conseil et ils sont adoptés à l'unanimité.

Le directeur,



Patrick del Duca

La secrétaire de séance



Stéphanie Joseph